

**Direction des achats de l’Etat**

**Annexe 2 au Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)**

**Modèle Charte de confidentialité**

**ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE**

*Dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur en matière de données confidentielles, la personne ci-après désignée :*

(*nom, prénom, fonction*)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Né le / / à

Déclarant avoir toute autorité pour agir en tant que

agissant en mon nom personnel OU agissant au nom et pour le compte de la société *(intitulé complet, forme juridique)* ([[1]](#footnote-1))

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

domicilié à **OU** ayant son siège social (a*dresse complète, n° de téléphone et adresse mail générique)* à

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

et immatriculé SIRET sous le numéro \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

s’engage à prendre à toute les mesures pour assurer la non divulgation de toute information dont elle a connaissance ou qu’elle viendrait à connaître à l’occasion de cette consultation, et pour assurer la protection en tous lieux des informations qui viendraient à lui être communiquées dans le cadre de cette prestation et/ou la visite des lieux.

Ceci étant préalablement exposé, par la signature du présent engagement, la personne désignée ci-dessus, s’engage irrémédiablement et sans aucune réserve au respect de l’ensemble des dispositions qui suivent :

1. **informations confidentielles**

Pour les besoins du présent engagement, sont considérées comme confidentielles toutes les informations communiquées par le maître d’ouvrage au titulaire, quel que soit le support ( écrit, en ce inclus toute information sur support électronique, ou oral) et quelle qu’en soit la nature ( technique, administrative, commerciale, comptable, financière, juridique, sociale ou autre), à l’exception des informations qui font partie du domaine public autrement que du fait de la violation, par le titulaire, de ses obligations au titre de l’engagement.

1. **– Engagement de confidentialité**

Le « signataire » s’engage, sous réserve des stipulations du paragraphe 2 ci-dessous :

* 1. **-**à prendre toutes les mesures de précaution et de protection pour conserver les informations confidentielles comme telles, et à ne pas les divulguer, les copier, les reproduire ou les diffuser en tout ou partie à quiconque, sans accord préalable du Maitre d’ouvrage
  2. à ne pas utiliser les informations confidentielles, en tout ou partie, à d’autres fins que celle relatives à l’exécution du marché public ;
  3. à s’assurer que chaque personne à qui il transmet des informations confidentielles soit avisée du contenu du présent engagement et reçoive instruction de considérer comme strictement confidentielles lesdites informations qui lui auront été transmises et d’en maintenir la confidentialité en respectant les engagements prévus au titre du présent document.

1. **- – Divulgation autorisée**

Nonobstant ce qui précède, le maitre d’ouvrage accepte que le « signataire » puisse divulguer une information confidentielle :

* 1. a) aux seules personnes physiques ou morales qui auraient directement besoin de la connaître pour la réalisation des prestations. Dans le cadre de cette communication, le « signataire » doit informer lesdites personnes du caractère strictement confidentiel de l'information et obtenir d'elles l'engagement au respect de la confidentialité dans les mêmes formes que le présent engagement, à charge pour elles d'en justifier auprès du titulaire sur simple demande ;
  2. b) lorsque cela est obligatoire en application d'une disposition législative ou réglementaire ou par une décision émanant d'une juridiction ayant compétence en la matière ou d'une autorité judiciaire, administrative, de supervision ou de régulation ou requis dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative, disciplinaire ou arbitrale dans laquelle le titulaire (et ses affiliés) serait partie, sous réserve de l'information préalable du Maitre d’ouvrage) dans le respect des lois et procédures applicables ;
  3. c) avec l'accord écrit préalable du Maitre d’ouvrage

Le « signataire » se porte garant de la bonne exécution de l'obligation de confidentialité pour les personnes auxquelles il aura communiqué l'information.

1. **Propriété des informations confidentielles**

Toutes les informations confidentielles et leurs reproductions, sur quelque support que ce soit, transmises par le Maitre d’ouvrage resteront la propriété de celui-ci et devront lui être restituées immédiatement sur sa demande. La divulgation d'informations confidentielles au titre de l'engagement ne peut en aucun cas être interprétée comme conférent de manière expresse ou implicite au titulaire un droit quelconque (aux termes d'une licence ou par tout autre moyen) sur les documents, matières ou inventions auxquelles se rapportent les informations confidentielles, et ce notamment les droits d'auteur ou autres droits attachés à la propriété littéraire et artistique (copyright) ou à la propriété intellectuelle, les marques de fabrique ou le secret des affaires.

1. **Restitution des documents**

Le titulaire s'engage à ne conserver aucune copie des informations confidentielles transmises par le maitre d’ouvrage en procédant à la destruction desdites informations confidentielles, en cas d’arrêt de la prestation ou annulation ce celle-ci.

Fait à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_\_\_\_\_/\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature et cachet (le cas échéant) précédé de la mention « lu et approuvé ».

1. () Rayer la mention inutile. [↑](#footnote-ref-1)